

plus de l'assurance que l'on respectera les critères artistiques canadiens en contrôlant la proportion dans laquelle ces organes appartiennent aux étrangers?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, je ne crois pas que les deux questions soient reliées l'une à l'autre.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le genre de renseignements que demande le très honorable représentant devrait, je pense, lui être fourni dans une déclaration à l'appel des motions.

L'IMMIGRATION

LES FACILITÉS D'ENSEIGNEMENT AUX IMMIGRANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné l'attitude de son prédécesseur, qui a refusé de fournir des facilités d'enseignement en anglais et en français aux nouveaux immigrants, et comme il a lui-même promis de réfléchir à ce problème, le ministre peut-il dire à la Chambre si, oui ou non, le gouvernement a l'intention de commander ou d'aider à fournir les services nécessaires pour que cet enseignement soit dispensé aux immigrants et aussi pour leur faire mieux comprendre leurs responsabilités en matière de citoyenneté?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pense que le ministre pourrait aussi fournir ces renseignements dans une déclaration générale à l'appel des motions.

M. Thompson: Monsieur l'Orateur, une question complémentaire. Malgré votre déclaration, je signale en toute déférence que des immigrants nous arrivent quotidiennement. C'est un fait. L'autre jour, le ministre a déclaré être en possession des données relatives à ma question et qu'il allait nous donner une réponse. Répondrait-il maintenant à ma question initiale?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, récemment, le chef de l'opposition a posé une question semblable. Il a demandé si la politique établie par mon prédécesseur allait être modifiée et j'ai promis d'étudier cette politique, ce que j'ai fait depuis. Cette politique demeurera inchangée.

AIR CANADA

WINNIPEG (MAN.)—L'AVIS DES SYNDICATS SUR LA VENTE DE LA BASE D'ENTRETIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Transports. Vu les rumeurs voulant qu'Air Canada songe à vendre la base d'entretien de Winnipeg à une compagnie privée, le gouvernement voudrait-il faire une déclaration à ce sujet dans un avenir prochain et pourrait-on dire à la Chambre si on demande l'avis des syndicats d'Air Canada là-dessus?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, ce ne sont là que des conjectures fondées sur le travail du comité chargé d'étudier les occasions possibles d'emplois à la base pour les hommes qui y travaillent. Bon nombre de solutions ont été étudiées et sont encore à l'étude actuellement. Il est encore trop tôt pour dire à quoi tout cela aboutira, mais je puis assurer à mon honorable ami, que nous en arriverons bientôt, je pense, à une solution. J'espère pouvoir faire sous peu une déclaration là-dessus.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il répondre à la seconde partie de ma question, savoir: A-t-on demandé l'avis des syndicats intéressés?

L'hon. M. Hellyer: On les consultera sûrement, monsieur l'Orateur, avant de prendre quelque décision que ce soit et d'y donner suite. Ils sont passablement au courant, je pense, des discussions qui se sont poursuivies, mais ils deviendraient directement impliqués si une solution particulière portait sur des ententes permanentes avec les employés, auxquelles devraient souscrire les syndicats.

LE BUDGET

LA DATE DE LA PRÉSENTATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Maintenant que les prévisions budgétaires révisées ont été déposées, le premier ministre, à défaut du ministre des Finances, absent pour raison majeure, pourrait-il indiquer plus précisément à la Chambre vers quelle date le budget sera présenté?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. L'affaire est entre les mains du ministre des Finances.